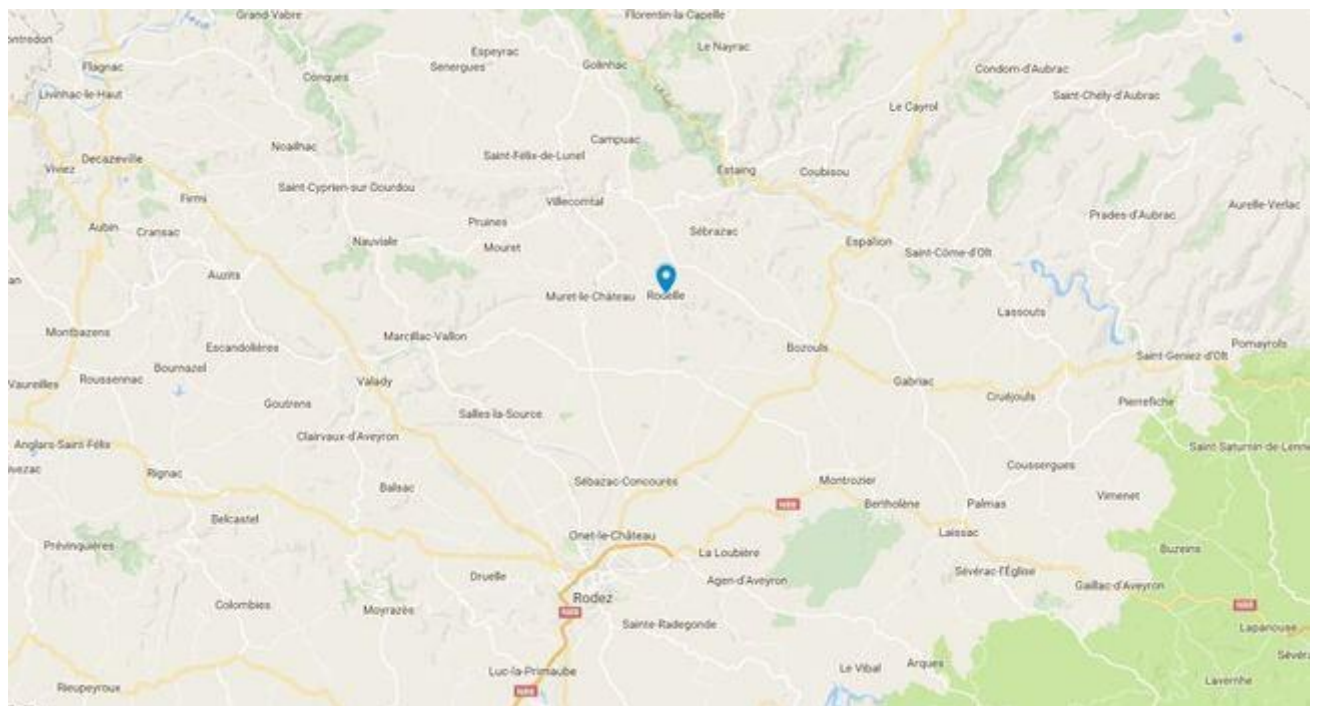


Laïcité : la bénédiction d'un bâtiment financé par la Région à Rodelle met le feu aux poudres

Société



L'inauguration du club-house aura bien lieu à Rodelle, mais sans caractère religieux.



Tout est parti d'une invitation officielle à inaugurer le nouveau club-house de **Rodelle**. Au côté des logos de la Région, du Conseil départemental, et de la Communauté de communes Bozouls Comtal, la mention « Bénédiction et inauguration du club-house » n'a laissé ni la ligue des droits de l'Homme, ni Guilhem Serieys, conseiller régional Front de gauche, indifférents. Et pour cause, le bâtiment est financé par la Région.

Dans un communiqué de presse, Guilhem Serieys s'étonne : « De nombreux partenaires institutionnels se trouvent associés à cette manifestation, notamment le Conseil régional et le Conseil départemental. Le Conseil régional finance cet équipement à hauteur de 10 500 euros, il est donc naturel qu'il soit associé à une inauguration républicaine.

Mais le choix de la mairie de Rodelle en est bien loin. En effet, en lieu et place d'une inauguration républicaine, les partenaires publics financeurs et les habitants sont invités

par la mairie à des cérémonies catholiques, à savoir une messe et rien de moins que la bénédiction de l'équipement. »

De son côté, le maire de Rodelle évoque une étourderie. L'inauguration du club-house de Rodelle était l'occasion de rendre hommage à plusieurs jeunes du club de foot décédés prématurément. « Je comprends parfaitement la demande de la ligue des droits de l'Homme, et suis profondément désolé de cette erreur », s'est-il excusé.

L'inauguration du club-house aura bien lieu samedi à 11 h 30 à Rodelle, mais n'aura aucun caractère religieux.

OCÉANE LAPARADE